Domaine Public

DP

JAA
1002 Lausanne

15 août 1996 – nº 1264
Hebdomadaire romand
Trente-troisième année

Jeux d'argent et jeux de l'esprit

Question apparemment mineure, mais hautement significative et révélatrice: les cantons romands tentent, dans un climat hautement émotionnel, d'harmoniser l'organisation des jeux d'argent, plus précisément la réglementation des appareils à sous. L'opération prend une allure spectaculaire dans le canton de Vaud où le gouvernement, probablement divisé et incertain lui-même, a voulu élargir le débat mené jusqu'alors par les seuls lobbies et a donc lancé, dans le creux du mois de juillet, une vaste consultation sur le projet de «La Romande des Jeux SA».

Cette société, à créer par une convention intercantonale analogue à celle qui, en 1937, a donné naissance à la Loterie romande, se verrait confier la coordination, la gestion et l'exploitation des jeux d'argent en Suisse romande. A l'instar de la Société de la Loterie, La Romande des Jeux serait sans but lucratif, de même que ses éventuelles filiales locales, qui ne pourraient accepter comme actionnaires que des collectivités publiques romandes ou des personnes morales elles aussi sans but lucratif et reconnues d'intérêt public.

On imagine le tollé soulevé par le projet, connu dans ses grandes lignes dès l'automne dernier en raison de fuites, présenté officiellement en avril dernier. Ceux qui espèrent faire de bonnes affaires grâce aux bandits manchots crient haro sur le monopole de la Loterie romande, qui s'arroge ce qu'elle-même appelle pudiquement une «mission exclusive». Les mêmes et d'autres dénoncent l'hypocrisie de la confiscation des bénéfices, par prélèvement fiscal ou par redistribution de leur intégralité à des causes d'intérêt public.

Rien de très surprenant dans ce concert de protestations, orchestré par ceux qui se sentent appelés à exploiter pour leur propre compte des «salons de jeux cantonaux» et se font sans doute beaucoup d'illusions sur leur rendement. Quant à ceux qui rêvent d'exploiter les «casinos fédéraux», ils devront attendre encore longtemps la loi permettant l'application du nouvel article constitutionnel adopté par le peuple et les cantons le 7 mars 1993.

Plus étonnantes apparaissent en revanche certaines prises de position catégoriques et les curieuses alliances objectives qui en résultent. Sur la question du monopole par exemple: les plus virulents détracteurs d'une Romande des Jeux triomphante ont reçu l'appui d'éminents membres du Club économique socialiste, dont l'ancien animateur n'est autre que le président du Comité de soutien à la création d'un casino à Lausanne et à Yverdon-les-Bains. Inversement, la «mission exclusive» de la Loterie romande ne dérange pas d'autres socialistes ni même les popistes, qui préféreraient pourtant un monopole d'Etat – concept d'une magie décidément inépuisable. Mais tous se retrouvent d'accord pour lutter contre la ludomanie ou combattre la criminalité, sans d'ailleurs toujours savoir comment.

Sur un thème à aussi haute charge émotionnelle que les jeux d'argent, la réflexion se fait dangereusement courte, laissant peu de place aux solutions différenciées. Mis à part le contre-projet signé par un haut fonctionnaire vaudois, seule la Ville de Lausanne semble avoir esquissé un modèle de répartition des tâches permettant à des sociétés privées ou semi-publiques d'exploiter des jeux d'argent, dans un cadre légal ou statutaire il est vrai très serré.

Cette affaire de «Romande des Jeux» met cruellement en évidence à la fois l'impréparation des décideurs politiques à situer les enjeux, donc la puissance des lobbies dopés par des profits d'ailleurs surestimés, et la relativité des étiquettes partisanes portées, avec la meilleure conscience et en toute sincérité, par les personnes confrontées à un dossier aussi complexe que la politique des jeux d'argent.

En la matière, les outils d'analyse et les références idéologiques font largement défaut à la gauche. Car si les circonstances peuvent justifier, comme en l'occurrence, des solutions de compromis, un minimum de fermeté de pensée politique interdit d'adopter, fût-ce par un goût pervers du paradoxe, une position d'inspiration ouvertement libérale. Les jeux d'argent ne se prêtent pas aux jeux de l'esprit. YJ

DEVOIR DE VACANCES

Météo(rites) de l'été

(réd) Comme à l'accoutumée, la rédaction a sélectionné quelques actualités helvétiques qui auraient pu échapper à nos lectrices et lecteurs durant la pause estivale. Vacances obligent, ce choix n'obéit qu'au bon plaisir de ses auteurs.

4 juillet. Josef Ackerman, président de la direction du Crédit suisse, quitte son poste avec effet immédiat. Selon des sources proches du démissionnaire, il manifeste ainsi son désaccord avec la restructuration du groupe qui vient d'être décidée et la suppression des 5000 emplois qui en résulte. En privé il aurait affirmé que «sa crédibilité était en jeu»: on ne peut affirmer des années durant ses convictions puis les renier soudainement.

9 juillet. Odilo Guntern, le préposé fédéral à la protection des données, présente les quatre premiers volumes du registre des banques de données personnelles. Ces registres donnent des indications sur les fichiers personnels établis par les pouvoirs publics et les privés, la nature des informations enregistrées et l'usage qui en est fait. Jusqu'à présent, le développement des banques de données a surtout suscité la crainte que l'Etat ne mette en danger les libertés individuelles. Or, pour Odilo Guntern, c'est d'abord des privés qu'il faut se méfier. Et de citer l'exemple des cartes de crédit. Les entreprises éditrices de ces cartes mettent leurs informations à disposition notamment des banques, des officines de renseignement économique, des fiduciaires, des agences de voyage. Des informations qui ont trait aux paiements effectués mais aussi aux revenus et aux relations bancaires et qui permettent de dessiner très précisément le profil des usagers: consommation, déplacement, loisirs.

17 juillet. Non la Suisse n'est plus un Eldorado. Selon un classement du niveau de développement humain établi par le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), elle n'arrive qu'en quinzième position. Si notre pays s'en tire bien au titre du pouvoir d'achat, de l'espérance de vie et de l'environnement, il fait par contre moins bonne figure en matière de sécurité sociale, de répartition des revenus et d'égalité entre les sexes.

18 juillet. Autre examen, celui auquel l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) soumet annuellement ses membres. Les experts de l'OCDE saluent les mesures prises pour assurer la capacité concurrentielle de l'économie helvétique (introduction de la TVA, révision de la loi sur les cartels, législation sur le marché intérieur, libéralisation des marchés publics entre autres). Ils apprécient aussi la nouvelle loi sur l'assurance-chômage, qui prévoit des mesures de réinsertion, ainsi que la politique de protection de l'environnement. Par contre ils mettent en garde contre une précarisation des conditions de travail et une baisse des salaires qui casseraient la demande intérieure et ne trouvent pas alarmants les déficits des collectivités publiques.

30 juillet. Le tourisme helvétique se porte mal, on le sait. Ce diagnostic négatif se base pour l'essentiel sur les doléances de l'hôtellerie et de la restauration. Or les résultats de ce secteur ne reflètent que très partiellement l'impact économique du tourisme. C'est pourquoi l'OFIAMT a cherché à connaître plus précisément la valeur ajoutée créée par le tourisme. Les premiers résultats sont impressionnants. Seuls 20% des dépenses touristiques reviennent à l'hôtellerie-restaurant; le solde va aux commerçants, aux transports publics, au fisc notamment. Le tourisme au sens large représente directement et indirectement 8% du produit intérieur brut, plus que la chimie et l'industrie des machines, et occupe 9% des actifs.

6 août. Selon une étude commandée par la Commission fédérale de la jeunesse, en 1994, 80% des inculpations pour violation de la Loi fédérale sur les stupéfiants concernaient la consommation et 6% seulement le trafic. La moitié des inculpations a mis en cause des jeunes de moins de 25 ans, dans la majorité des cas pour consommation de haschich. Pour 1994 toujours, le coût des poursuites pénales en matière de drogue s'est élevé à 500 millions de francs. L'enquête ne précise pas les montants consentis au titre de la prévention et de la thérapie.

9 août. Huit à dix mille fonctionnaires sur la place fédérale; l'événement est plutôt rare. Lorsqu'il se produit au mois d'août, il devient exceptionnel. Cette démonstration de force devrait suffire à faire réfléchir la direction des CFF qui avait annoncé en juin un projet de réduction linéaire des salaires des cheminots. L'assainissement nécessaire de l'entreprise passe par des mesures de rationalisation et une valorisation du transport par rail par rapport à la route. Un choix politique donc.

9 août. Si trois Suisses sur quatre se sentent «sûrs à l'époque actuelle», seule une minorité se montre optimiste quant au proche avenir de la Suisse. Les résultats de ce sondage effectué par la section militaire de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich indiquent encore que la cause de l'adhésion à l'Union européenne progresse – une très légère majorité –, tout comme celle de l'adhésion à l'ONU – faible majorité aussi – et d'un rapprochement avec l'OTAN. Par contre, l'attachement à la neutralité reste très fort. ■

Le coup de baguette magique de Beat Kappeler

Ce n'est pas d'une révision de sa constitution que la Suisse a besoin, mais d'une nouvelle politique. Dans son récent pamphlet, Beat Kappeler ne fait pas dans le détail. Si plusieurs points de sa critique ne manquent pas de pertinence, ses propositions hardies tiennent peu compte de la réalité helvétique.

RÉFÉRENCE

Beat Kappeler, *Regieren statt revidieren. Eine Streitschrift wider die Verfassungsreform*, Weltwoche Verlag

(*jd*) Le pamphlet, c'est la loi du genre, n'est que noir et blanc, sans nuances. Les arguments et les faits au service de la cause défendue ne tolèrent pas de contrepoids. Dans un texte court et mordant, Kappeler démonte avec un visible plaisir le système politique helvétique. Ni les procédures démocratiques, ni les institutions, ni le fédéralisme ne trouvent grâce à ses yeux.

Certes notre démocratie est très développée si l'on entend par là la multiplicité des procédures ouvertes et sophistiquées qui permettent au plus grand nombre de dire son mot. Mais peut-on parler de démocratie quand une collectivité se révèle incapable de prendre rapidement des décisions claires? La démocratie directe, parce qu'elle se limite à l'expression brutale de l'acceptation ou du refus, ne débouche pas sur des solutions optimales, où chaque camp trouve son compte par négociation d'avantages réciproques. Un Conseil fédéral et des partis gouvernementaux sans programme et sans discipline favorisent l'incohérence politique et la lutte de chacun contre chacun, au sein du collège gouvernemental, entre l'exécutif et le Parlement, à l'intérieur même des partis et des groupes parlementaires. L'absence de juridiction constitutionnelle permet aux autorités de prendre des libertés avec le droit: démocratique?

La mort de l'Etat Nation

Le fédéralisme implique une division à l'extrême du territoire en cantons et communes. Cette proximité entre pouvoirs et citoyens, tant vantée, complique plutôt la vie de ces derniers. Des procédures complexes, interminables et opaques nourrissent une élite politique et administrative qui monopolise le pouvoir de décision et distribue les postes de responsabilité. Et voilà que, dans la perspective européenne, les cantons, ces «Etats d'opérette», se découvrent une vocation pour la politique étrangère. Et les villes à leur tour exigent reconnaissance et voix au chapitre, plus un secrétariat d'Etat. Ce fédéralisme rigide, hérité du passé, est facteur d'inégalité. La majorité des habitants, celle qui crée la richesse et le dynamisme du pays est dominée par des «populations rurales imprégnées de valeurs du néolithique paysan moyen».

Bref, le système politique helvétique avantage le statu quo, valorise les freins et stimule l'irresponsabilité.

Mais tout cela n'est pas bien grave, avoue Kappeler, puisque, sous la pression des innovations technologiques et de l'environnement international, l'importance de l'Etat décroît et la souveraineté s'érode: les lois, même en Suisse, reprennent toujours plus des normes établies au niveau européen voire mondial. L'Etat national est-il d'ailleurs encore indispensable? Et d'imaginer une Union européenne qui unifierait le droit, empêcherait les discriminations et harmoniserait certains domaines de la vie économique et sociale, et des collectivités locales autogérées, responsables de fournir les prestations de proximité. On aurait aimé en lire plus à ce sujet, car dans ce registre, l'analyse de Kappeler est fort intéressante.

Propositions peu convaincantes

Malheureusement, l'auteur quitte ce qu'il appelle l'utopie pour des considérations plus pratiques. Et de se lancer dans un jeu de Lego ma foi fort peu convaincant. Pour écarter les blocages institutionnels, prétend-il, il suffit de réformer les comportements:

- Un programme de gouvernement négocié par les fractions parlementaires.
- Lorsque le parlement ou le peuple désavoue le gouvernement sur un point important de ce programme, ce dernier démissionne. Nouvelle négociation, nouveau gouvernement.
- Sélection des candidats aux élections fédérales par les partis nationaux et sanctions sévères contre les indisciplinés.
- Interdiction du cumul des mandats électifs: le député fédéral doit se vouer complètement à sa tâche.

Ainsi, après le refus populaire de l'adhésion à l'EEE, le Conseil fédéral aurait dû démissionner et faire place aux adversaires de l'intégration. A ces derniers, la tâche de mener les négociations bilatérales et d'assumer l'isolement du pays.

Le texte de Kappeler met le doigt sur les nombreuses imperfections de notre régime politique. A ce titre il est stimulant. Mais à ne dénoncer que les zones d'ombre, il tourne à la caricature. A moins d'une crise grave ou d'une révolution, je ne crois pas qu'on puisse réformer les institutions à la hache. Quant à la modification des comportements que préconise Kappeler, on ne voit pas, dans la situation actuelle, ce qui contraindrait les partis à marcher sur leur ombre. ■

POLITIQUE VAUDOISE

Les socialistes vaudois au seuil de l'inexpérimenté

CALENDRIER

Le projet RMR adopté par le Conseil d'Etat début juillet sera présenté en commission les 19-20 août et discuté au Grand Conseil à la première session de septembre.

En l'état actuel des choses, le projet RMR du gouvernement sera opposé comme contre-projet à l'initiative législative «Pour des emplois de solidarité» et présenté devant le peuple le 1er décembre (le même jour que les votations fédérales). L'initiative constitutionnelle «Pour un revenu de solidarité» sera également soumise à votation populaire à ce moment et pourra sans difficulté être compatible avec le projet RMR, (seuls les montants proposés diffèrent considérablement).

(*ag*) Les responsabilités de la nouvelle majorité du Conseil d'Etat vaudois appellent une nouvelle discipline. N'y supplée pas la rédaction rapide d'un programme commun, certes utile, mais sommaire et sujet à interprétation et gloses; ni l'idée simpliste que tout ce qui était jusqu'ici vœux irréalisables de minoritaires devient, dans les mêmes termes, réalisable pour des majoritaires. D'abord le collège demeure à 7 et non pas à 4. On n'est pas tout seul, entre soi. D'autre part, chacun le sait, le Grand Conseil tient toujours le texte des lois et les cordons de la bourse.

L'exemple donné avant les vacances de la participation du socialiste Martial Gottraux à la conférence de presse du conseiller Zisyadis, soucieux de se distinguer de l'héritage au moment de son entrée en fonction, a eu pour premier effet ce titre contre-productif étalé dans *24 Heures*: «Les socialistes trahis par leurs conseillers d'Etat». Et en quoi consistait cette trahison? Avoir soutenu le projet d'un membre de la nouvelle majorité, le conseiller vert Philippe Biéler? Mais que n'ont-ils défendu, dira-t-on, un projet plus à gauche, approuvé par le comité directeur socialiste? Ce projet était sans majorité au Conseil d'Etat à moins que Philippe Biéler se renie lui-même. La nouvelle majorité n'est pas monocolore. Première donnée qu'il faudrait intégrer. D.S. Miéville, dans son éditorial, conseillait à tous de mettre à profit les vacances. C'est donc aujourd'hui, la rentrée.

Faire circuler la balle

La chose première, la cohésion de la nouvelle majorité. Les citoyens savent qu'il y a une nouvelle équipe. Mais sans circulation de la balle. Sans jeu collectif, il n'y a pas d'équipe sur le terrain, mais seulement une composition d'équipe sur le papier. Or les spectateurs, qu'ils soient assis dans leurs tribunes couvertes ou debout sur les gradins sont, tous, des spectateurs avertis. Certes Joseph Zisyadis a fait savoir d'emblée qu'il ferait connaître, chaque fois que l'enjeu le justifierait, sa différence. C'est un des paramètres. Il concerne tout particulièrement le parti socialiste. Ses instances dirigeantes sont, comme partout ailleurs, marquées par des courants, plus ou moins structurés. Certains souvent attachent plus d'importance à leur positionnement à gauche qu'au fond même de l'objet débattu. Si, en toutes circonstan-

●●●

Avant, après

Le projet présenté par Philippe Biéler et adopté par le Conseil d'Etat comporte plusieurs modifications importantes par rapport à celui mis en consultation par Charles Favre:

- Le nouveau projet est fondé sur les normes d'aide financière de la Conférence suisse d'aide sociale, alors que l'ancien reprenait les normes vaudoises, rabotées au cours de la procédure d'adoption du budget 96. Ce changement profitera aussi bien aux bénéficiaires du RMR qu'à ceux qui continueront de toucher une aide sociale «traditionnelle». En outre, le supplément RMR passe de 100 à 150 fr. par mois.
- Le nouveau projet prévoit à terme d'intégrer les personnes ayant déjà une activité lucrative mais un revenu insuffisant.
- Les aides financières seront versées sans limite de durée, alors que l'ancien projet prévoyait un versement limité à 12 mois, renouvelable une fois.
- La distinction a priori entre «aptes» et «inaptes» au placement professionnel est abandonnée.
- Un budget est désormais prévu pour la mise sur pied d'aides à la réinsertion sociale et le suivi social, inexistant dans l'ancien projet pour 8 bénéficiaires sur 10, est renforcé.

Ces améliorations se traduisent par une augmentation du coût prévisionnel, qui passe de 101 à 110 millions de francs par année.

En fait, deux points de fond divisent le Conseil d'Etat et le parti socialiste:

- Le PS souhaite une aide financière plus substantielle (pour une famille avec deux enfants, le projet RMR prévoit 3 866 francs, non imposables, hors assurance maladie, le PS propose une somme de 4 821francs).
- Le PS souhaite développer des stages en entreprise d'une année qui recréent des droits aux prestations de l'assurance chômage. Le projet RMR prévoit de tels programmes uniquement pour les chômeurs proches de l'âge de la retraite (les syndicats voient d'un mauvais œil la multiplication de ces programmes qui risquent de remplacer les emplois).

●●●

ces, être zisyadien, c'est être plus à gauche, alors la partie est perdue; le jeu collectif implique que le PSV sache tenir sa place. Pour filer la métaphore, il lui est permis de s'appuyer sur son pied droit pour tirer du gauche, ou de s'appuyer sur le gauche pour tirer du droit, mais les deux en même temps ne propulsent que le cul par terre. Les perspectives électorales peuvent renforcer les volontés de positionnement, les exacerber. La maturité des prétendants se mesurera à leur engagement pour une politique qui ne soit pas de réflexe conditionné. La qualité des discussions du comité directeur présuppose, chaque fois que la responsabilité d'un conseiller de la «nouvelle équipe» est impliquée, qu'il soit invité à venir exposer et défendre sa politique; et tout particulièrement Philippe Biéler, responsable du secteur social, sensible entre tous.

Souligner les progrès

Le même esprit, valable pour toutes les composantes, impliquerait que soient valorisés au moins les «petits pas». Le nouveau revenu minimum est plus social que le débat général qui s'est déroulé devant le Grand Conseil en décembre 95 ne l'aurait impliqué (voir marge). Il n'y a plus de trace d'une révision législative du Bureau de recouvrement des pensions alimentaires, qui avait tant passionné et indigné l'opinion. Mais qui à gauche souligne ce progrès? La manière dont les équipes mises en place par le conseiller d'Etat Jean-Jacques Schwaab pour préparer la réforme scolaire ont travaillé suscite un compliment appuyé de la commission de gestion du Grand Conseil. Le même conseiller a présenté son projet dans tous les districts du canton devant à chaque fois des centaines d'auditeurs, ce qui est tout à fait exceptionnel. Qui répercute ces choses-là?

Certes, il y a une impatience de signes plus forts. Mais il ne faut pas cultiver l'illusion (déception) du «changer la vie». Les contraintes financières sont là, de surcroît. Elles laissent une marge de manœuvre, mais une marge seulement. Il ne faut pas, pourtant, sous-estimer quelques gestes qui, ne pouvant être onéreux, vu l'état des finances et la surveillance du Grand Conseil, auront avant tout un caractère symbolique. Mais dans ce canton, si engoncé dans son protocole et ses journées officielles, une autre approche de la population est possible et aurait un sens. Et reste aussi le chantier de la révision de la Constitution, à forte teneur à la fois concrète et symbolique. Cependant rien ne portera ou alors passera pour un amuse-galerie si l'image du nouveau jeu d'équipe est brouillée.

Le rôle du parti socialiste est premier dans cette perception, obligé à élargir sa culture gouvernementale, confronté au jamais expérimenté. Espérons que les vacances auront été bonnes. ■

HOMMAGE

Le plus européen des Suisses

(*réd.*) Jean-Rudolf von Salis s'est éteint le 14 juillet dernier à l'âge de 95 ans. Historien et chroniqueur, ce parfait bilingue issu d'une famille patricienne grisonne – il a défendu sa thèse de doctorat à la Sorbonne et enseigné l'histoire en français à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich – n'a cessé de rappeler à ses compatriotes alémaniques l'importance de la Suisse latine pour l'équilibre du pays. La chronique hebdomadaire de politique étrangère qu'il tint à Radio Beromünster de 1940 à 1947 le fit connaître et apprécier bien au-delà des frontières helvétiques. Infatigable voyageur, curieux des autres cultures et des arts, cet historien resta jusqu'à la fin de sa vie un passionné du temps présent. Ci-dessous un extrait d'une conférence qu'il prononça en 1964 devant la société suisse des professeurs d'histoire sur le thème de la Suisse et l'Europe.

Le modèle suisse pour l'Europe

«Qui, mieux que les Suisses, sait par expérience que des tours de main techniques et des conventions économiques ne sont que des moyens extérieurs pour étayer une alliance de pays souverains dont le sentiment politique, la pensée et l'action ne seront guère influencés par des chemins de fer fédéraux, une poste ou une douane fédérale ou encore par une législation sur les cartels. Nous sommes certainement dans le vrai en pensant que seule une décision politique, ou mieux encore, une longue série de décisions politiques pourraient faire de l'Europe une confédération d'Etats, alors qu'avec les moyens technocratiques et économiques de l'intégration on ne peut que difficilement jeter les bases d'une politique commune. Le marché commun a certainement favorisé l'expansion économique des pays membres mais, en dépit du traité de Rome, les bases d'une structure politique de l'Europe n'ont pas encore été établies.»

(...)

«Force nous est de constater que lors des efforts faits pour aboutir à une organisation européenne supranationale, on n'a pas consulté le modèle «Suisse». On a choisi d'autres modèles et on a cru pouvoir réussir l'Union européenne par le moyen d'une administration centralisée d'origine bonapartiste ou prussienne, espérant chasser le démon du nationalisme en abordant le problème en quelque sorte par l'extérieur et en instituant une union douanière et une communauté économique.»

Référence

Jean-Rudolf de Salis, *La Suisse diverse et paradoxale*, la Baconnière, Neuchâtel, 1968

L'INVITÉ

Apprentissage: soyons donc sérieux

JEAN-PIERRE TABIN
Professeur à l'Ecole d'Etudes Sociales et Pédagogiques de Lausanne

Au mois de mai, quand les jeunes cherchent une place pour se former, on voit fleurir des articles sur l'apprentissage. Les médias parlent de la crise des métiers, ou de la crise de l'apprentissage, ou encore de la difficulté d'opérer des choix professionnels. Cette année n'a pas failli à la tradition: il n'y aurait plus assez de places d'apprentissage en Suisse... (Voir «La fabrication de l'événement» dans *DP* 1259)

En regardant l'évolution de l'apprentissage depuis 1977, on constate jusqu'en 1981 une forte augmentation du nombre de jeunes débutants. Il y a ensuite une relative stabilité, de 1982 à 1986, suivie d'une baisse du nombre de contrats qui dure jusqu'en 1993. Un mouvement inverse peut être observé aujourd'hui, le nombre de nouveaux contrats étant à nouveau en hausse – ces revirements génèrent une crainte légitime de ne pas trouver de place.

Ces fluctuations sont à mettre en parallèle avec l'évolution du nombre de jeunes âgés de 15 à 19 ans. A la fin des années 70 et au début des années 80, les effectifs des générations terminant leur scolarité obligatoire étaient nombreux et la proportion de jeunes suivant une formation professionnelle enregistrait, de ce fait, une forte hausse.

Ces effectifs ont ensuite diminué, pour recommencer aujourd'hui à augmenter. Voilà une partie de l'explication de la soi-disant «crise» de l'apprentissage: un mouvement conjoncturel lié à la démographie.

Une formation de base prolongée

Mais observons les taux de scolarisation, c'est-à-dire la proportion d'élèves en formation professionnelle dans la population résidante du même âge. On s'aperçoit que les jeunes gens (surtout les hommes) choisissent, à 16 ou à 17 ans, un peu moins souvent un apprentissage aujourd'hui qu'il y a dix ans. On peut interpréter ces chiffres en remarquant que l'entrée en apprentissage est aujourd'hui plus souvent retardée d'un an ou deux, faute de place d'apprentissage ou pour acquérir une formation de base plus solide.

Cette évolution confirme une tendance qui concorde avec le glissement qui se produit en faveur de la formation de base: les adolescents cherchent à décrocher le meilleur diplôme scolaire possible ou à faire un apprentissage ouvrant de bonnes perspectives en matière de formation continue, de conditions de travail et de revenu. L'évolution se fait en effet aux dépends des apprentissages traditionnels qui préparent surtout aux professions artisanales (métiers du bois, restauration, soins corporels, bâtiment, alimentation, peinture), à la vente et à l'agriculture. Ce qui signifie qu'il y a – et cela n'a rien de nouveau – une inadéquation entre offre et demande d'apprentissage.

Un système désuet?

Dans un récent courrier des lecteurs de *L'Hebdo* (20 juin 1996), le directeur d'une entreprise qui ne forme plus d'apprentis affirme que «l'apprentissage, fonction ‹duale›, est une formation enviée par de nombreux pays (USA par exemple) et n'est probablement pas à remettre en cause (...)»

L'affirmation que la formation professionnelle suisse est enviée à l'étranger est un poncif qu'on trouve répété (mais jamais démontré) depuis le début de l'application de ce système en Suisse, dans les années 30. Inutile, donc, de s'y arrêter. Mais n'est-il pas temps de remettre en cause ce système?

C'est ce que pense le chef du service vaudois de formation professionnelle, qui propose, en toute simplicité, de supprimer le contrat d'apprentissage (cf. «La déréglementation appliquée à la formation professionnelle en Suisse: un exemple concret», A. Pasche, juillet 1995). L'USS, dans une autre optique (!), pense qu'il faudrait instaurer un système modulaire de formation professionnelle (cf. «La formation professionnelle en question», J.-P. Boillat, février 1996). Une bonne idée, avancée hélas de manière aussi répétitive qu'inefficace jusqu'ici. Même l'OFIAMT a un (modeste) projet qui vise à améliorer le système actuel, via un toilettage. Et, dans le projet de révision de la Constitution fédérale, on trouve un article, très prudent, sur ce sujet (art. 71): son commentaire va un peu plus loin et propose d'étendre la compétence fédérale de manière à parvenir à une meilleure coordination et à une harmonisation dans le domaine de la formation professionnelle.

On le voit cependant: rien de bien concret en perspective. Tout porte à croire qu'on dira encore longtemps, en parlant du système suisse de l'apprentissage, qu'il n'y a pas de meilleur système imaginable, tout en se plaignant que les places sont difficiles à trouver, que l'offre ne correspond pas à la demande, que les jeunes sortant de l'apprentissage ne trouvent plus forcément un travail (les employés de commerce en savent quelque chose) ou qu'il sont formés de manière trop généraliste ou de moins en moins convaincante (c'est le discours de l'USAM)...

Douce schizophrénie?

COURRIER

La tour d'ivoire et les marchands du temple

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:
Jean-Daniel Delley (jd)
Rédaction:
Claude Pahud (cp)
Géraldine Savary (gs)
Ont également collaboré à ce numéro:
André Gavillet (ag)
Yvette Jaggi (yj)
Charles-F. Pochon (cfp)
Forum: Jean-Pierre Tabin
Composition et maquette:
Claude Pahud
Françoise Gavillet
Géraldine Savary
Secrétariat:
Murielle Gay-Crosier
Administrateur-délégué:
Luc Thévenoz
Impression:
Imprimerie des Arts et Métiers SA, Renens
Abonnement annuel:
85 francs
Administration, rédaction:
Saint-Pierre 1
case postale 2612
1002 Lausanne
Téléphone:
021/312 69 10
Télécopie: 021/312 80 40
CCP: 10-15527-9

Dans le dernier numéro de *DP*, un article de Roger Nordmann, intitulé *Le spectre néo-libéral et la tour d'ivoire*, traitait de l'ouvrage qu'*Alternative solidaire* a consacré au système de formation suisse. Nous nous réjouissons de la tentative de prendre part au débat que nous appelons de nos vœux sur ce thème. Toutefois, plusieurs arguments avancés dans ces colonnes appellent une mise au point.

Pour l'auteur de l'article, la lecture du prospectus publicitaire du livre permet de deviner son contenu. Une performance aussi remarquable indique d'emblée la qualité de la critique qui nous est adressée. La suite ne décevra pas.

Nous sommes soupçonnés de dresser «un procès d'intention» aux dirigeants helvétiques et de «tomber dans la caricature». Rappelons la thèse principale que développe notre livre: le système de formation (comme bien d'autres domaines) est soumis à une offensive qui vise à le redéfinir en profondeur, afin de l'adapter aux exigences actuelles de la classe dirigeante.

Notre argumentation s'appuie aussi bien sur des extraits de rapports et de prises de position que sur plusieurs mesures récentes bien réelles et dont on commence à percevoir les premières conséquences.

Un simple hasard?

Ainsi, quand presque simultanément les milieux de la grande industrie et de la grande finance, le Conseil suisse de la science et le Parti radical arrivent à des conclusions convergentes sur l'évolution à donner au système éducatif, ne faut-il pas en déduire que quelque chose d'important est en jeu? Ou alors, ces différentes instances ont-elles un poids négligeable sur la scène politique helvétique? De même, en l'espace de quelques années, nous assistons à une hausse régulière du nombre d'élèves par classe, à une augmentation générale des taxes d'inscription universitaires et même à la remise en cause de la gratuité des études secondaires, à Zurich. De plus, «la légère baisse du nombre d'étudiants observée le semestre d'hiver 1994/95 dans les hautes écoles suisses se confirme encore» (OFS, avril 1996), quoi qu'en pense Roger Nordmann. Faut-il voir un simple hasard dans cette succession de faits? Et ces changements n'auront-ils pas des conséquences importantes?

Nous saluons les efforts méritoires de notre interlocuteur pour mettre en évidence les incohérences de notre livre. Il nous semble cependant que sa tentative serait plus aboutie si les critiques portaient sur ce que nous avons écrit, et non sur ce que l'auteur a cru lire ou deviner. Un exemple suffira.

L'auteur s'étonne qu'après avoir déploré «la dévalorisation des formations de l'apprentissage», nous nous permettions de critiquer la réalisation des HES. Cette remarque serait très pertinente... si elle était fondée. Au cours de sa lecture attentive, Roger Nordmann n'a pas remarqué que nous consacrions seize pages de notre livre à montrer que le problème qui se pose à la formation professionnelle n'est pas celui de son image ou de sa «dévalorisation». Au contraire, on assiste à une crise profonde, qui trouve ses racines dans la nature même d'un système d'apprentissage soumis aux exigences et aux aléas des entreprises. Nous doutons qu'il suffise de redorer le blason de la formation professionnelle pour que les conditions de formation et de travail de l'ensemble des apprentis et des apprenties s'améliorent.

Le souci de justice sociale

En fin de compte, et malgré ses percutantes démonstrations, l'article ne parvient pas à ébranler la conviction qui est ressortie de notre travail, à savoir qu'une vaste contre-réforme est en cours. Dès lors, il ne s'agit pas seulement de réaffirmer «d'un point de vue normatif» un «souci de justice sociale» (ce qui est un point de départ minimal, bien qu'il tende à s'estomper au sein de la dite «gauche»), mais de placer cette exigence au centre de nos réflexions et de nos démarches. Une illustration: selon Roger Nordmann et bien d'autres, «rapprocher la formation des besoins des entreprises» permettrait de diminuer le chômage. Mais combien d'apprentis (s'ils ont pu trouver une place dans une entreprise...) n'ont pas d'emploi à la fin de leur période de formation? Et que doivent penser les étudiantes et les étudiants en chimie de l'Ecole d'ingénieurs de Fribourg, formés surtout dans l'optique d'un emploi au Centre de recherche de Marly, depuis que Ciba a décidé de fermer son centre?

Alors, ne faudrait-il pas envisager d'autres solutions? Notre proposition consiste à élever le niveau général de formation et à offrir une formation polyvalente à chacun et chacune. Une refonte démocratique du système éducatif s'impose, combinée avec une véritable lutte pour l'emploi, qui nécessite de se battre contre un néo-libéralisme dont les conséquences sociales n'ont rien de «spectral». ■

pour *Alternative Solidaire*,
Philippe Martin,
Gian Franco Pordenone

CARTE POSTALE

Le cri du goéland

SUR L'ESPRIT CRITIQUE ET LE SENS COMMUN:

Miguel Benasayag et Edith Charlton, *Cette douce certitude du pire*, La Découverte, 1991

(*cp*) Ces vacances estivales se sont déroulées au rythme des marées. Marées hautes, où l'océan vient jusqu'au pied des chaises des terrasses, où les bateaux ont assez d'eau sous la quille pour flotter comme les bateaux doivent le faire. Marées basses qui les laissent en rade, grotesques carcasses ne tenant debout qu'à l'aide de béquilles. Les marées basses nous font découvrir le fond de la mer: une étendue de vase putride couverte d'algues en fermentation que parcourt une armée de charognards, – jusqu'à la marée haute suivante...

En permanence, glissant sur ce paysage, le goéland pousse son cri si puissamment qu'il doit ouvrir un bec démesuré, de beaucoup plus grand que sa tête. Qu'a-t-il de si grave à communiquer, et avec tant de constance et de conviction, alors qu'il ne semble pas recevoir ni attendre de réponse de ses congénères? Cette activité inutile ne servirait-elle pas qu'à rassurer le goéland, à le rendre bien certain de compter dans le paysage, – à l'assurer de son existence.

Marée de coca-cola

Lisant les journaux sur les terrasses, le matin, devant la mer à marée haute ou à marée basse, entourés des cris des goélands, nous avons découvert des athlètes poussant au paroxysme l'art de la performance, et l'effort et la technique sublimés par une apparente gratuité. Nous avons vu aussi ces athlètes, soumis au flux et au reflux du coca-cola, comme des esquifs high-tech, des carcasses musculées étayées de dollars et de médecines douteuses, portant fièrement, au-dessus de leur tête, des bannières nationales trop grandes, – qui étouffaient leur cri et les renvoyaient à leur niche.

Nous avons eu vent, aussi, d'événements terribles, d'attentats frappant au hasard dans des avions ou des fêtes «populaires». Nous avons vu la figure de ceux qui ont osé faire à Carpentras comme si les morts n'étaient pas tous de la même race, comme si le pire pouvait toujours revenir. Ces cris nous ont glacés jusqu'aux os.

De retour au pays, il restait le temps d'une petite ascension, d'une ultime balade insouciante, dans un lieu encore inconnu, dernière bouffée d'exotisme local avant le retour aux choses sérieuses.

Partis de la plaine, tout en bas, nous entamons la longue ascension. Il faut retrouver le rythme. Dès la forêt de châtaigniers, un chemin de croix égrène ses stations. La raideur de la pente a dû transformer certaines cérémonies expiatoires en enterrements non prémédités! Le calvaire finit entre les feuillus et les premiers résineux. Suit un cerisier aux branches croulant de fruits mûrs qui annoncent le paradis probable. Le souvenir des cerises nous accompagne jusqu'au col, – j'allais dire à la surface.

Puis jusqu'au refuge. Celui-ci se métamorphosa de lieu d'accueil en piège. Dans l'unique pièce commune s'élevèrent des discours, comme des bulles qui s'échappent de la fange. Tout passa et repassa sous la vague du sens le plus commun: les réfugiés qui nous font du tort, le chômage et les faux chômeurs qui volent notre argent, les étrangers qui causent le chômage, les jeunes qui profitent des vieux, les mots que l'on n'a plus le droit de dire («tête de nègre» par exemple). Discussion interminable et sonore où comme toujours dans ces circonstances le but n'est pas de se répondre l'un à l'autre, mais de pouvoir tour à tour, ou simultanément, dire son mot, ce qu'on a sur le cœur, – j'allais dire pousser son cri.

Blessés, fâchés et honteux pour eux, tentant de clore nos oreilles aussi hermétiquement que des huîtres, nous lisions dans la presse locale tirée du sac que des salaires allaient baisser, que des postes allaient être supprimés, que l'on allait bientôt pouvoir pincer à nouveau les fesses des serveuses.

Et c'est ainsi que nous avons vu sur l'alpe, inquiets, aigris, désemparés, perdus, les goélands tourner et tournoyer encore, – et pousser leur cri si caractéristique d'un bec ouvert beaucoup plus largement que leur tête.

Nous sommes bien de retour au pays, dans la vraie vie active. Et beaucoup de travail nous attend. ■

Médias

(*cfp*) Deux quotidiens sportifs ont paru en Suisse alémanique pendant les Jeux Olympiques; *Olympia Daily Sport et Atlanta News Neue Zürcher Zeitung*. Le premier était vendu 1 franc et a paru tous les jours, y compris le 1er août avec une page d'informations politiques parce qu'aucun journal ne paraissait ce jour en allemand. L'édition spéciale de la *NZZ* était distribuée gratuitement dans la région zurichoise à partir de 9h30 mais n'a paru que 12 fois, les jours ouvrables seulement.

Dans son numéro largement diffusé du début de juin *La Nouvelle Revue et journal politique* souhaitait un bon anniversaire (Happy birthday...) à des natifs du mois de juin. Pas d'étonnement d'y trouver Philippe Pidoux (53 ans), Jean-Pierre Bonny (65) ou Roger Givel (78). Surpris, en revanche, par les vœux d'anniversaire à Georges Marchais (76) et ceux, au chapitre Lettres, à Georges Wolinski.